

# Légende

## Limite de zone ou de secteur

- Zone A (A, Ac)
- Zone N (N, Ne)
- Zone UA (UA, UAc, UAj)
- Zone UB (UB, UBj)
- Zone UE
- Zone UX
  
- Élément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Élément de patrimoine à protéger (L.151-19 du code de l'urbanisme)
- Espace boisé classé
- Élément de paysage à protéger (L.151-23 du code de l'urbanisme)
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Zone inconstructible
- Emplacement réservé

Libellé	Bénéficiaire
Emplacement réservé n°01: Projet de déviation de Châteauneuf-en-Thymerais	Conseil Départemental
Emplacement réservé n°02: Extension de l'école	Commune



# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Règlement graphique

Echelle: 1/5000e

Arrêté le:  
05 juillet 2017

Enquête publique:  
du 20 février au 23 mars 2018

Approuvé le:

